



L'apprentissage dans l'académie de Bordeaux au 31/12/2022

La croissance des effectifs de l'apprentissage observée depuis la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel se confirme encore cette année, avec une progression de 12 % du nombre d'apprentis formés dans l'académie entre 2021 et 2022. Cette hausse est comparable à celle observée dans l'ensemble de la région académique. Le nombre d'apprentis formés dans l'académie de Bordeaux s'élève désormais à 48 333 apprentis.

La croissance a été particulièrement marquée aux niveaux supérieurs qui regroupent désormais près de six apprentis sur dix.

Dans l'académie, comme en Nouvelle-Aquitaine, l'apprentissage concerne 9 % des jeunes de 16-29 ans. Il représente désormais 41 % des effectifs du second cycle professionnel.

Les entrées en apprentissage ont progressé en moyenne de 23 % par an entre 2020 et 2022.

Le nombre d'apprentis en EPLE a quant à lui augmenté de 12 % en un an. Comme en 2021, les apprentis en EPLE représentent près de 8 % de l'ensemble des apprentis de l'académie.

Les spécialités des services regroupent désormais 62 % des apprentis. Les filles restent majoritaires dans ces spécialités (56 % des effectifs) alors qu'elles sont toujours minoritaires dans les spécialités de la production (15 %).

Les principales entreprises formatrices relèvent toujours du commerce et de la réparation d'automobiles et de motos, de la construction et de l'industrie manufacturière.

L'apprentissage reste très peu présent dans plusieurs secteurs d'activité (production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, industries extractives...).

► 179 CFA pilotent 380 sites de formation dans l'académie

Fin 2022, l'académie de Bordeaux compte 179 centres de formation des apprentis (CFA), soit 14 de plus que l'année précédente. L'académie regroupe 61 % des CFA de Nouvelle-Aquitaine et 56 % des sites de formation. Dans l'académie, 45 % des CFA sont situés en Gironde et 23 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les 380 sites de formation de l'académie sont majoritairement dans ces deux départements : 43 % des sites se trouvent en Gironde et 25 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Nombre de CFA, de sites de formation et effectifs par département en 2022

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Académie	Nouvelle-Aquitaine
CFA	28	81	15	14	41	179	294
Sites de formation	54	165	38	29	94	380	673
Nombre d'apprentis*	4 177	28 183	3 076	3 665	9 232	48 333	80 428
Evolution annuelle moyenne 2018-2022 (%)	12,6	29,3	14,7	15,6	23,2	23,9	19,7

* par département d'implantation du site de formation.

Source : SIFA au 31 décembre 2022

► 48 333 apprentis, soit une progression de 12 % en un an

Fin 2022, 48 333 apprentis sont formés dans l'académie de Bordeaux, soit 60 % des effectifs de la région académique. Parmi ces jeunes, plus de 4 850 sont rattachés à un CFA situé en dehors de la région académique, le plus souvent en Ile-de-France. Près de trois apprentis sur cinq étudient dans des sites de formation implantés en Gironde et près d'un sur cinq dans les Pyrénées-Atlantiques. Les autres départements regroupent entre 6 et 9 % des apprentis formés dans l'académie.

Entre 2021 et 2022, le nombre d'apprentis a augmenté de 12 % dans l'académie de Bordeaux, comme en Nouvelle-Aquitaine. Cette évolution confirme la tendance observée depuis la réforme de l'apprentissage. En effet, le nombre d'apprentis formés dans l'académie a augmenté en moyenne chaque année de 24 % entre 2018 et 2022.

Effectifs d'apprentis formés dans l'académie et en Nouvelle-Aquitaine en 2022

	Nombre d'apprentis en 2022	Rappel 2021	Evolution 2021-2022 (%)	Rappel 2020-2021 (%)
Académie de Bordeaux	48 333	43 195	11,9	30,7
Académie de Limoges	7 347	6 434	14,2	26,3
Académie de Poitiers	24 748	22 370	10,6	18,9
Nouvelle-Aquitaine	80 428	71 999	11,7	26,4
France métropolitaine + DROM	953 590	834 063	14,3	32,5

Source : SIFA aux 31 décembre 2021 et 2022

► Près de six apprentis sur dix suivent une formation de niveau supérieur

La dynamique induite par la réforme de l'apprentissage est surtout tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur qui représentent désormais 59 % des apprentis (contre 50 % en 2020).

Entre 2020 et 2022, la part des apprentis suivant une formation de niveaux 6, 7 et 8 a progressé de 8 points, passant de 29 à 37 %. Au niveau 5, cette augmentation a été plus modérée (+ 1 point).

Le taux de croissance annuel moyen du nombre d'apprentis dans le supérieur est plus fort dans l'académie qu'en Nouvelle-Aquitaine, au niveau 5 (+ 24 % contre + 22 %) comme au niveaux 6, 7 et 8 (+ 36 % contre + 33 %).

Les apprentis de niveau CAP (niveau 3) représentent désormais 24 % de l'effectif global. Cette proportion, en baisse par rapport à 2020 (31 %), est inférieure à la moyenne de Nouvelle-Aquitaine (28 %).

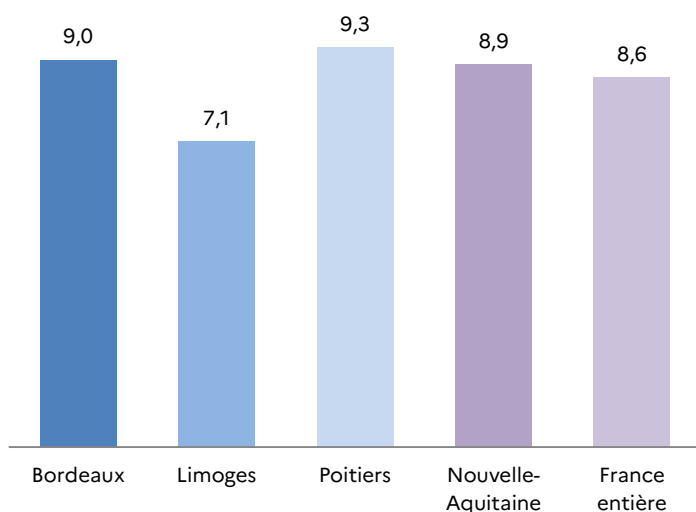
La part des apprentis en formation de niveau 4 s'élève à 17 % en 2022, là aussi en baisse par rapport à 2020 (19 %) et inférieure à celle observée en Nouvelle-Aquitaine (19 %).

Evolution du nombre d'apprentis par niveau et diplôme

	2020	2022	Evolution annuelle moyenne (en %)
CAP	8 772	9 771	5,5
Autres diplômes de niveau 3	1 321	2 032	24,0
Total Niveau 3	10 093	11 803	8,1
BP (y c. BP JEPS)	2 677	2 253	-8,3
Bac professionnel	2 876	3 351	7,9
Autres diplômes de niveau 4	871	2 421	66,7
Total Niveau 4	6 424	8 025	11,8
BTS	5 247	8 952	30,6
Autres diplômes de niveau 5	1 607	1 598	-0,3
Total Niveau 5	6 854	10 550	24,1
Master	766	1 286	29,6
Licence	1 366	1 588	7,8
Diplôme d'ingénieur	980	1 254	13,1
Autres diplômes de niveaux 6, 7 et 8	6 556	13 827	45,2
Total Niveaux 6, 7 et 8	9 668	17 955	36,3
Total apprentis	33 039	48 333	21,0

Source : SIFA aux 31 décembre 2020 et 2022

Proportion des 16-29 ans en apprentissage en 2022 (en %)



Sources : SIFA au 31 décembre 2022, Insee (bilan démographique, mars 2023)

► Dans l'académie, 9 % des jeunes de 16-29 ans sont en apprentissage

En 2022, les jeunes en apprentissage représentent désormais 9 % des jeunes de 16-29 ans domiciliés dans l'académie (8,1 % en 2021 et 6,3 % en 2020). Cette proportion est proche de la moyenne régionale mais supérieure à la moyenne française (8,6 %). Au sein de la région académique, le poids de l'apprentissage reste plus élevé dans l'académie de Poitiers mais l'écart avec l'académie de Bordeaux est modéré (+ 0,3 point). Le poids de l'apprentissage dans la population de 16-29 ans varie selon les académies et les régions. Il est lié au contexte économique local (nombre d'entreprises accueillant des jeunes...) et au dynamisme de la formation professionnelle.

L'académie de Bordeaux se situe désormais au 8^{ème} rang national (sur les 25 académies de métropole) et la Nouvelle-Aquitaine au 5^{ème} rang national (sur les 13 régions académiques de métropole).

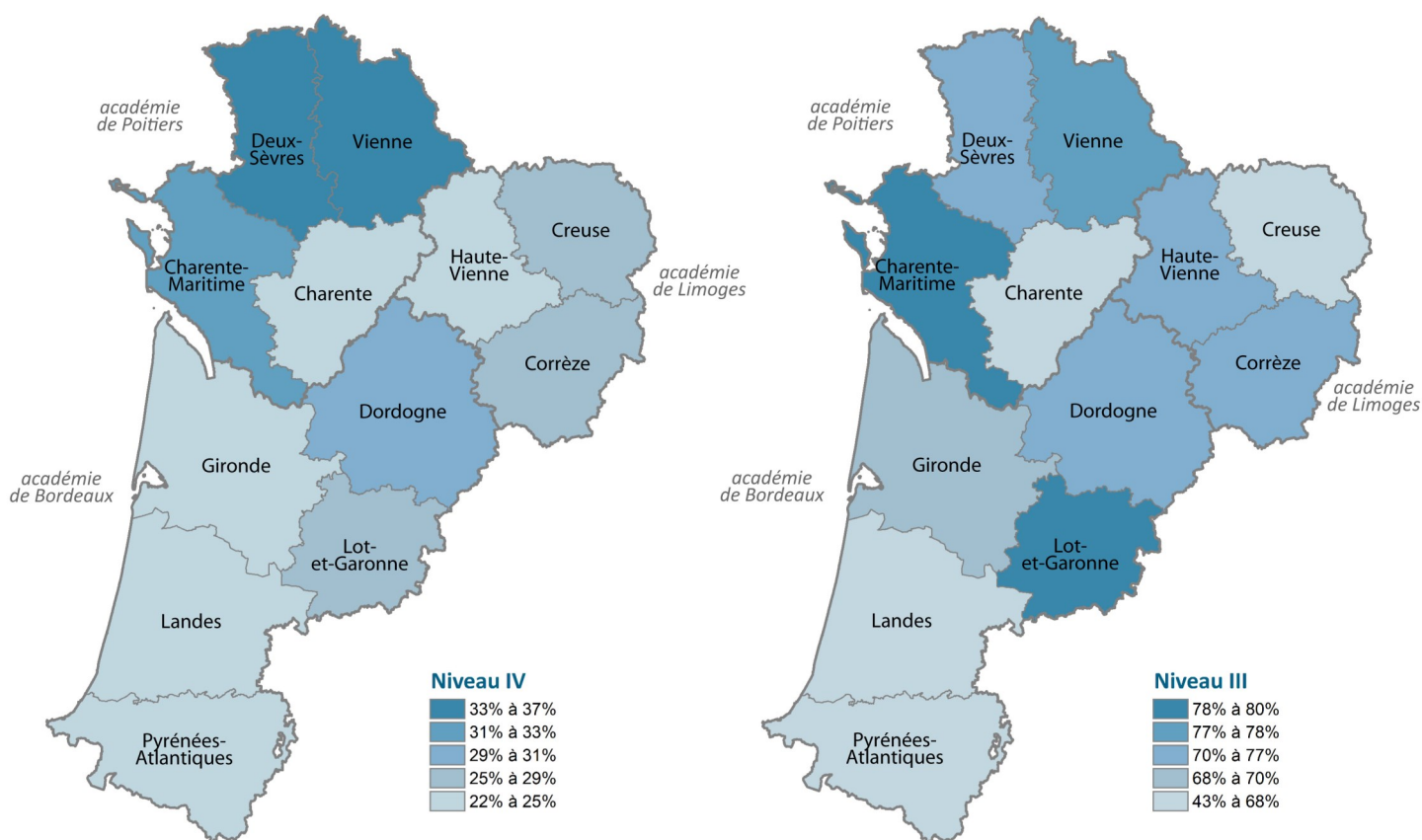
► L'apprentissage représente 41 % des effectifs du second cycle professionnel

Dans l'académie de Bordeaux, l'apprentissage représente 70 % des effectifs du second cycle professionnel au niveau 3 et 25 % au niveau 4. A ces niveaux, le poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel est plus élevé qu'en France (respectivement 65 % et 24 %) mais un peu moins qu'en Nouvelle-Aquitaine (72 % et 27 %).

Dans la région académique, le poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel est particulièrement élevé en Charente-Maritime, dans la Vienne, les Deux-Sèvres et la Dordogne. Dans ces départements, un élève sur deux du second cycle professionnel a un statut d'apprenti. Ils sont un sur trois dans ce cas au niveau 4.

Au niveau 3, le poids de l'apprentissage dépasse les 77 % dans ces mêmes départements ainsi qu'en Lot-et-Garonne et Corrèze.

Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2022 (en %)



Sources : SIFA au 31 décembre 2022, Système scolaire (SYSCA), MEN-DEPP

► Une augmentation de 19 % par an des entrées en apprentissage entre 2020 et 2022

Au 31 décembre 2022, on dénombre 30 891 nouveaux apprentis dans l'académie de Bordeaux, soit une augmentation annuelle moyenne de 18,7 % entre 2020 et 2022. Cette progression, moins marquée qu'au niveau national (+ 22,8 %), est moins forte que dans l'académie de Limoges (+ 27,5 %) mais plus forte que dans l'académie de Poitiers (+ 16,0 %). Au sein de l'académie de Bordeaux, l'augmentation annuelle du nombre d'entrées en apprentissage est plus forte dans les Landes (+ 25,0 %), le Lot-et-Garonne (+ 19,6 %) et en Gironde (+19,4 %).

Cette évolution provient d'une forte hausse des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 12 % par an entre 2020 et 2022) et d'une augmentation de 6 % par an des entrées dans les formations d'enseignement secondaire.

Dans l'enseignement supérieur, les hausses les plus importantes concernent les niveaux 5 et 6 (+ 14 % par an, contre + 8 % aux niveaux 7 et 8).

Evolution des entrées en apprentissage entre 2020 et 2022

	2022	2020	Evolution annuelle moyenne (en %)
Dordogne	2 539	1 980	13,2
Gironde	18 252	12 807	19,4
Landes	1 981	1 268	25,0
Lot-et-Garonne	2 131	1 491	19,6
Pyrénées-Atlantiques	5 988	4 370	17,1
Académie de Bordeaux	30 891	21 916	18,7
Académie de Limoges	5 068	3 120	27,5
Académie de Poitiers	15 720	11 674	16,0
Nouvelle-Aquitaine	51 679	36 710	18,6
France métropolitaine + DROM	613 549	406 892	22,8

Source : SIFA aux 31 décembre 2020 et 2022

► Près de 36 % des entrants en apprentissage viennent du second cycle et 32 % du supérieur

Les entrants en apprentissage sont issus principalement du second cycle (35,8 %) et du supérieur (31,9 %). Les entrées en apprentissage après le second cycle professionnel se font essentiellement après la préparation d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel (près de 10 % chacun).

Parmi les entrants dans une formation du secondaire, 40,3 % viennent de second cycle professionnel, le plus souvent de CAP (22,6 %) ou de baccalauréat professionnel (10,1 %) et 26,4 % de premier cycle du second degré, principalement de troisième.

Par ailleurs, 9,6 % des entrants dans une formation du secondaire s'inscrivent en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, de formation continue, d'emploi ou de chômage.

Certains se dirigent vers une formation du secondaire en apprentissage après avoir suivi une formation de l'enseignement supérieur (4,7 %).

Enfin, les entrants dans une formation du supérieur sont originaires d'une formation du second cycle professionnel dans 13,9 % des cas et du second cycle général ou technologique dans 12,8 % des cas.

Situation antérieure des entrants en apprentissage en 2022

	Ensemble des entrants		Entrants dans une formation du secondaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Premier cycle second degré	2 868	10,9	2 861	26,4
dont troisième	2 733	10,4	2 726	25,1
Second cycle GT	2 884	11,0	918	8,5
Second cycle pro	6 494	24,8	4 364	40,3
dont CAP	2 502	9,5	2 452	22,6
dont bac professionnel	2 487	9,5	1 093	10,1
Études supérieures	8 362	31,9	513	4,7
dont BTS	2 859	10,9	208	1,9
Contrat professionnel, formation continue, stage, emploi ou sans-emploi	2 142	8,2	1 045	9,6
Autre situation et inconnue	3 470	13,2	1 143	10,5
Total	26 220	100,0	10 844	100,0

Source : SIFA au 31 décembre 2022

Les **entrants** en apprentissage sont les apprentis inscrits dans une première année d'apprentissage, pour la totalité d'un cursus en apprentissage ou seulement une partie. Ces apprentis peuvent provenir de la voie scolaire, d'une autre formation en apprentissage (succession de deux formations en apprentissage) ou d'une autre situation (emploi, sans emploi, stage, etc.). Ainsi, par exemple, les apprentis entrants directement en deuxième ou troisième année de formation d'un baccalauréat professionnel du fait d'une dérogation liée à leur niveau de compétence sont comptabilisés comme des entrants en apprentissage.

► Une augmentation de 11 % des apprentis en EPLE

Fin 2022, environ 3 670 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 11 % de plus qu'en 2021.

Les apprentis en EPLE représentent toujours 7,6 % de l'ensemble des apprentis de l'académie.

Cette part est inférieure à celle observée en Nouvelle-Aquitaine (8,5 %) mais supérieure à la moyenne française (6,5 %).

Au sein de la région académique, Limoges se distingue avec une forte part d'apprentis en EPLE (21 %) et une croissance élevée des effectifs en EPLE entre 2021 et 2022 (près de 19 %).

Effectifs d'apprentis en EPLE en 2022

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)	Evolution EPLE 2022/2021 (%)
Académie de Bordeaux	3 671	48 333	7,6	11,2
Académie de Limoges	1 567	7 347	21,3	18,6
Académie de Poitiers	1 571	24 748	6,3	14,3
Nouvelle-Aquitaine	6 809	80 428	8,5	13,6
France métropolitaine + DROM	62 246	953 590	6,5	10,0

Source : SIFA aux 31 décembre 2021 et 2022

► **En baccalauréat professionnel, un apprenti sur cinq suit sa formation dans un EPLE**

Parmi les apprentis en EPLE, 1 724 suivent une formation de niveau 5 (47 %), 969 une formation de niveau 4 (26 %) et 727 de niveau 3 (20 %). Le nombre d'apprentis suivant une formation de niveau 6, 7 ou 8 en EPLE a été multiplié par 2 en un an, passant de 114 en 2021 à 251 en 2022.

La part de l'apprentissage en EPLE est plus élevée pour les baccalauréats professionnels (21,0 %) et les BTS (18,7 %) que pour les brevets professionnels (7,4 %) et les CAP (7,0 %).

Entre 2020 et 2022, le nombre d'apprentis en EPLE a augmenté en moyenne chaque année de 17,7 % dans l'académie (+ 18,0 % en Nouvelle-Aquitaine). Cette hausse a été particulièrement marquée au niveau 5, notamment pour les BTS (+ 22,9 %, contre + 21,0 % dans la région académique).

Au niveau 4, le nombre d'apprentis en EPLE a progressé en moyenne chaque année de 15,2 % pour les baccalauréats professionnels mais a baissé de 5,5 % pour les brevets professionnels.

Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2022

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)	Evolution annuelle moyenne EPLE 2022/2020 (%)
Niveau 3	727	11 803	6,2	5,4
dont CAP	683	9 771	7,0	4,9
Niveau 4	969	8 025	12,1	13,6
dont brevet professionnel	167	2 253	7,4	-5,5
dont bac professionnel	705	3 351	21,0	15,2
Niveau 5	1 724	10 550	16,3	23,6
dont BTS	1 671	8 952	18,7	22,9
Niveaux 6, 7 et 8	251	17 955	1,4	48,4
Total	3 671	48 333	7,6	17,7

Source : SIFA aux 31 décembre 2020 et 2022

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a réformé l'apprentissage pour le développer à tous les niveaux de qualification.

Dans les EPLE, la **mixité du parcours** de l'élève a pour objectif de permettre le changement de statut d'un apprenant (scolaire, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle continue) au cours d'un même cycle de formation afin de lui assurer une continuité de son parcours de formation. Elle offre la possibilité, par exemple, à un élève ou étudiant sous statut scolaire pour une période de sa formation, de la poursuivre en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Elle permet, à l'inverse, de penser le retour vers le statut scolaire après une rupture de contrat. Cette mixité de parcours peut engendrer des organisations pédagogiques diverses, groupes de formation distincts scolaire/alternant ou groupe permettant l'accueil de publics mixtes. Elle peut ainsi se réaliser au sein d'un même établissement ou donner lieu à des partenariats avec d'autres établissements, organismes de formation ou CFA. Les **campus des métiers** sont renforcés, afin de **favoriser les passerelles entre CFA et lycées**. « Le campus des métiers et des qualifications est un réseau d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur, d'organismes de formation, de laboratoires de recherche et de partenaires économiques et associatifs, qui développent des formations initiales et continues, centrées sur un secteur d'activité ».

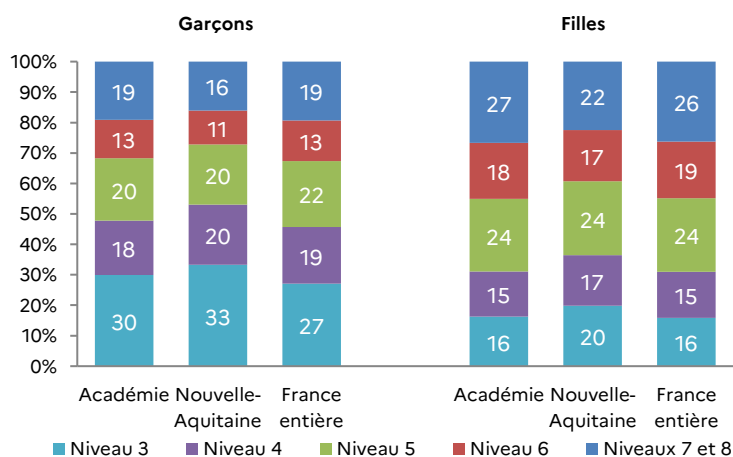
Chaque CFA peut adapter le contenu de sa formation aux besoins des entreprises sans autorisation administrative.

► **Parmi les apprentis, un garçon sur deux et sept filles sur dix préparent un diplôme de l'enseignement supérieur**

Dans l'académie, comme en Nouvelle-Aquitaine et au niveau national, le niveau de formation des apprentis diffère selon le sexe. La part des apprentis suivant une formation de niveau secondaire reste plus élevée chez les garçons que chez les filles. L'écart est particulièrement marqué au niveau 3 qui regroupe 30 % des apprentis chez les garçons et 16 % chez les filles. A l'inverse, comme en 2021, la part des apprentis de niveau supérieur est plus forte chez les filles : 24 % préparent un diplôme de niveau 5, 18 % un diplôme de niveau 6 et 27 % un diplôme de niveau 7 ou 8 (contre respectivement 20 %, 13 % et 19 % pour les garçons).

Dans l'académie de Bordeaux, les apprentis, filles comme garçons, préparent plus souvent une formation de niveau supérieur qu'en Nouvelle-Aquitaine.

Répartition des apprentis par sexe et niveau en 2022 (en %)



Source : SIFA au 31 décembre 2022

► Dans les formations de niveau 3 liées aux services, près de sept apprentis sur dix sont des filles

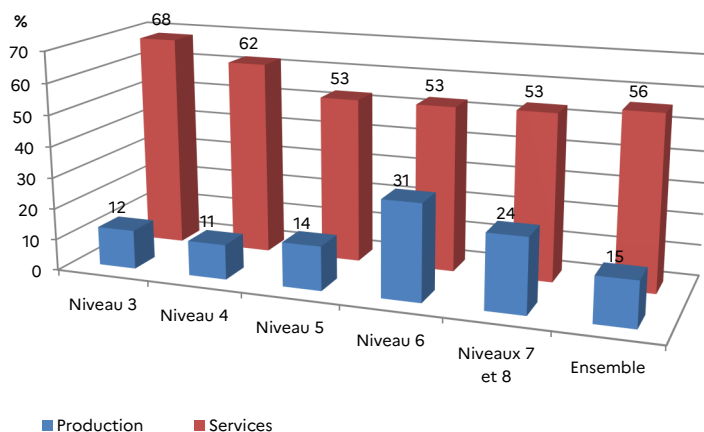
En 2022, les filles représentent 40 % des apprentis. Comme en 2021, leur part est plus élevée dans les spécialités de formation liées aux services (56 % contre 15 % dans les spécialités de la production).

Dans ces spécialités, 68 % des apprentis sont des filles au niveau 3 et 62 % au niveau 4. Aux niveaux supérieurs, les effectifs sont plus équilibrés entre les filles et les garçons.

Dans les spécialités de la production, la part des filles est nettement plus élevée aux niveaux 6 (31 %), 7 et 8 (24 %) qu'aux niveaux inférieurs (11 à 14 %).

La part des filles dans les formations de niveau 6 liées à la production a progressé de 7 points entre 2021 et 2022, passant de 24 % à 31 %.

Part des filles par niveau de formation dans les spécialités de la production et des services en 2022 (%)



Source : SIFA au 31 décembre 2022

► Plus de six apprentis sur dix suivent une formation dans le domaine des services

Dans l'académie, le poids des spécialités de formations liées aux services continue de progresser, passant de 59 % en 2021 à 62 % en 2022, au détriment des spécialités de la production qui regroupent désormais 37 % des apprentis. Le poids des spécialités des services reste plus élevé qu'en Nouvelle-Aquitaine (57 %).

Dans le domaine de la production, les spécialités les plus représentées restent celles de la mécanique-électricité-électronique, des transformations et du génie civil-construction-bois.

Dans le domaine des services, les deux principales spécialités de formation sont, comme en 2021, les échanges-gestion ainsi que les services aux personnes.

La part des filles varie fortement selon les spécialités de formation.

Dans le domaine de la production, les spécialités les plus féminisées sont celles des matériaux souples (70 %).

Avec respectivement 80 % et 74 % de filles en 2022, les spécialités plurivalentes des services et celles des services aux personnes sont les spécialités les plus féminisées du domaine des services. Enfin, les spécialités des services à la collectivité et celles des échanges et de la gestion regroupent une majorité de filles (respectivement 53 % et 51 %).

Répartition des apprentis selon la spécialité de formation en 2022

Domaines de spécialités	Effectifs	%	Part des filles (%)	Part des garçons (%)
11 - Mathématiques et sciences	173	0,4	44,5	55,5
12 - Sciences humaines et droit	252	0,5	69,0	31,0
13 - Lettres et arts	48	0,1	75,0	25,0
SPECIALITES DISCIPLINAIRES	473	1,0	60,7	39,3
30 - Spéc. plurivalentes des services	80	0,2	80,0	20,0
31 - Echanges et gestion	18 517	38,3	51,3	48,7
32 - Communication et information	4 357	9,0	46,3	53,7
33 - Services aux personnes	6 482	13,4	74,4	25,6
34 - Services à la collectivité	481	1,0	53,2	46,8
SPECIALITES DES SERVICES	29 917	61,9	55,7	44,3
20 - Spéc. pluri-techno. de la production	1 145	2,4	17,4	82,6
21 - Agriculture, pêche, forêt	2 496	5,1	24,0	76,0
22 - Transformations	4 670	9,7	23,7	76,3
23 - Génie civil, construction, bois	4 625	9,6	8,7	91,3
24 - Matériaux souples	60	0,1	70,0	30,0
25 - Mécanique, électricité, électronique	4 947	10,2	5,2	94,8
SPECIALITES DE LA PRODUCTION	17 943	37,1	14,5	85,5
Ensemble	48 333	100,0	40,5	59,5

Source : SIFA au 31 décembre 2022

► **Les entreprises formatrices relèvent principalement de trois grands secteurs d'activité**

Fin 2022, plus de la moitié des apprentis ont signé leur contrat avec une entreprise relevant de trois secteurs d'activité : le commerce et la réparation d'automobiles et de motos qui regroupe 24 % des apprentis, la construction (15 %) ainsi que l'industrie manufacturière (14 %).

Viennent ensuite les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (7 %), de l'hébergement et de la restauration (6 %), des activités de services administratifs et de soutien et le secteur des autres activités de services qui rassemblent chacun 5 % des apprentis. Les entreprises des activités financières et d'assurance rassemblent 4 % des effectifs.

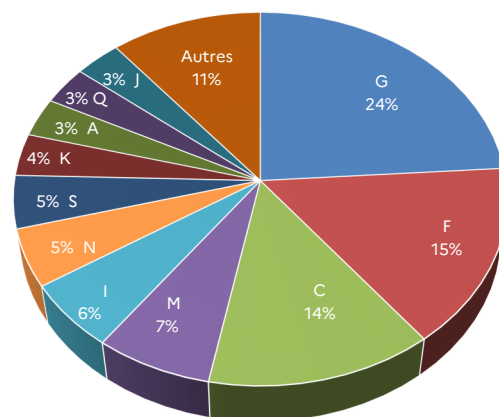
Certains secteurs d'activités recourent très peu à l'apprentissage (production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, industries extractives...).

Pour en savoir plus :

<https://www.ac-bordeaux.fr/apprentissage-121969>

<https://www.education.gouv.fr/etudes-et-statistiques>
« L'apprentissage au 31 décembre 2021 » - Note d'information n°22.22 – juillet 2022

Répartition des apprentis selon l'activité des entreprises



Source : SIFA au 31 décembre 2022

G	: Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
F	: Construction
C	: Industrie manufacturière
M	: Activités spécialisées, scientifiques et techniques
S	: Autres activités de services
N	: Activités de services administratifs et de soutien
I	: Hébergement et restauration
A	: Agriculture, sylviculture et pêche
K	: Activités financières et d'assurance
Q	: Santé humaine et action sociale
J	: Information et communication
Autres	: Activités immobilières, Transports et entreposage, Arts, spectacles et activités récréatives, Administration publique, Enseignement, Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution, Industries extractives

Source de données :

Les données présentées sont issues du système d'information des apprentis (SIFA) mis en place au niveau national depuis 2006. Cette base de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année. Le champ couvert par SIFA est la France métropolitaine et les DOM (y compris Mayotte depuis 2011).

Précisions : La mise en application de la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel a entraîné la création d'OF-CFA depuis 2019. L'enquête SIFA a été réalisée sur le champ des OF-CFA repérés et immatriculés à la date de janvier 2023.

Définitions :

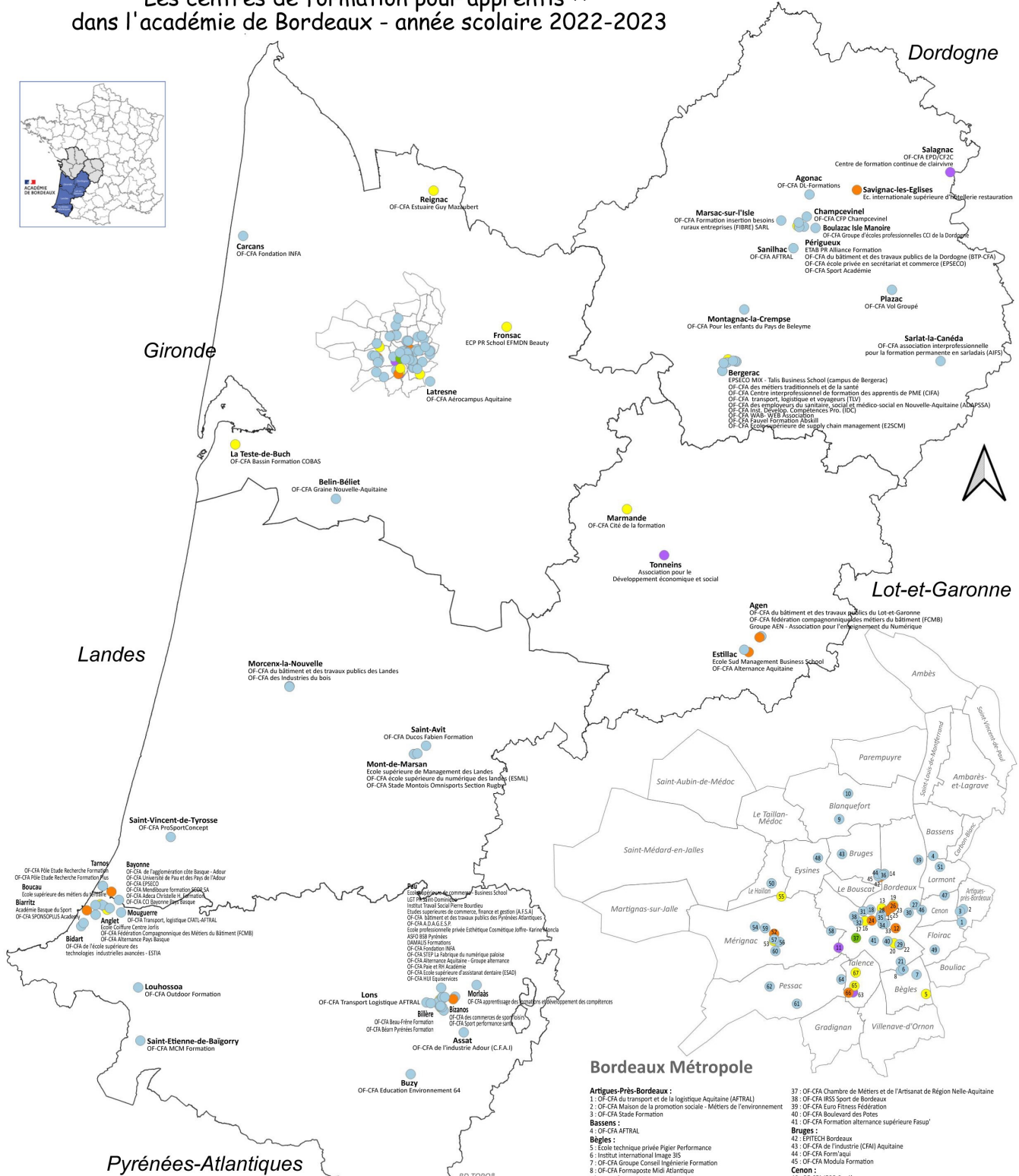
Les **apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 29 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Nomenclature des niveaux de formation : Introduit par la loi du 5 septembre 2018, le cadre national des certifications professionnelles est la nouvelle nomenclature à laquelle l'ensemble des ministères et organismes certificateurs doivent se référer pour déterminer le niveau de qualification des certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Nomenclature approuvée le 21 mars 1969 par le groupe permanent de la formation professionnelle et de la promotion sociale	Cadre national des certifications professionnelles	Équivalence / diplômes
Niveau V	Niveau 3	CAP
Niveau IV	Niveau 4	Bac
Niveau III	Niveau 5	Bac +2
Niveau II	Niveau 6	Licence
Niveau I	Niveau 7	Master
	Niveau 8	Doctorat

Les centres de formation pour apprentis (*) dans l'académie de Bordeaux - année scolaire 2022-2023



(*) centres de formation accueillant des apprentis au 31 décembre 2022

Les centres de formation pour apprentis (ministère de rattachement)

- Organismes de formation CFA (OF-CFA)
- Education nationale
- Economie
- Santé
- Enseignement supérieur
- départements

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle de l'organisation scolaire et de l'aide au pilotage
Direction des études et de la prospective
Source : SIFA
Octobre 2023

- ### Bordeaux Métropole
- Artigues-Près-Bordeaux :**
 1 - OF-CFA du transport et de la logistique Aquitaine (AFTRAL)
 2 - OF-CFA Maison de la promotion sociale - Métiers de l'environnement
 3 - OF-CFA Stade Formation
- Bassens :**
 4 - OF-CFA AFTRAL
- Bègles :**
 5 - École technique privée Pigier Performance
 6 - Institut International Image 3IS
 7 - OF-CFA Groupe Conseil Ingénierie Formation
 8 - OF-CFA Formaposte Miti Atlantique
- Blanquefort :**
 9 - OF-CFA du bâtiment et des travaux publics de la Gironde
 10 - OF-CFA AFTRAL
- Bordeaux :**
 11 - CHU de Bordeaux
 12 - École d'enseignement supérieur privée MBWay
 13 - ISEG Marketing and Communication School
 14 - OF-CFA Campus du lac
 15 - Ec. sup. de commerce europ. (ECE) - Groupe OMNES Education
 16 - Ereta-CFA d'Aquitaine
 17 - ICS Privée - IPSD Académie d'art dentaire Isabelle Dutel
 18 - OF-CFA Compagnons du devoir
 19 - École internationale d'hôtellerie et de management Vatel
 20 - OF-CFA Métiers du livre - Université Michel Montaigne
 21 - OF-CFA ASPECT Aquitaine
 22 - Institut supérieur d'optique
 23 - Ec. sup. de commerce et d'économie numérique (ESENEN)
 24 - European Bordeaux Business School (EBBS)
 25 - Bordeaux INOV Campus
 26 - Caba Formations
 27 - OF-CFA FIDRH
 28 - OF-CFA SAS L'École - IFP
 29 - OF-CFA IFCM
 30 - OF-CFA Fondation INFA
 31 - OF-CFA BE Bordeaux
 32 - OF-CFA INSUP BERNON
 33 - OF-CFA CEF Alternance Conseil Formation
 34 - OF-CFA M Paris Hair
 35 - OF-CFA G2C Agathe Prepa
 36 - OF-CFA La Piscine
- 37 - OF-CFA Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nlle-Aquitaine
 38 - OF-CFA IRSS Sport de Bordeaux
 39 - OF-CFA Euro Fitness Fédération
 40 - OF-CFA Boulevard des Postes
 41 - OF-CFA Formation alternance supérieure Fasup'
- Bruges :**
 42 - ÉPITECH Bordeaux
 43 - OF-CFA de l'industrie (CFAI) Aquitaine
 44 - OF-CFA Form'aqu
 45 - OF-CFA Modula Formation
- Canon :**
 46 - OF-CFA IFCG Carrières
 47 - OF-CFA Symphonie Accompagnements
- Epines :**
 48 - OF-CFA de l'hospitalisation privée (GPHFP)
- Floirac :**
 49 - OF-CFA Féd. Compagnonnique des métiers du bâtiment
- Le Hallan :**
 50 - OF-CFA Interactive Business School Alternance
- Lormont :**
 51 - OF-CFA Hygiène Formations Pharmacie d'Aquitaine
- Mérignac :**
 52 - ALITA Formation
 53 - Institut de formation pour l'emploi et l'entreprise NOSCHOOD
 54 - OF-CFA ADAMA-CFA Du numérique
 55 - OF-CFA Ducretet Nouvelle-Aquitaine
 56 - OF-CFA Glotte-Trotters
 57 - OF-CFA Scribel Formation
 58 - OF-CFA ISTE
 59 - OF-CFA Ynov
 60 - OF-CFA IFR - VAE/LLA
 61 - OF-CFA IFCM
 62 - OF-CFA Skills Major
- Talence :**
 63 - Institut régional du Travail social Nouvelle-Aquitaine
 64 - OF-CFA IFR Nouvelle-Aquitaine
 65 - OF-CFA Sport, animation Nouvelle-Aquitaine
 66 - Kedje Business School Bordeaux
 67 - OF-CFA de l'université de Bordeaux

Sophie PEREIRA-BATISTA

Rectorat de l'Académie de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour - CS 81499
33060 Bordeaux cedex

Directrice de la Publication :
Mme Anne BISAGNI-FAURE
Rectrice de l'Académie de Bordeaux

Rédacteur en Chef : Marc DUCLOS
Secrétaire de fabrication : Nathalie ROY